



Le service national est-il une pâle copie du service militaire ?

Deux mille adolescents volontaires issus de 13 départements étrennent les nouveaux habits d'un service « militaire » devenu « national ». Véritable évolution ou simple « esbroufe », **Gabriel Attal** et Boris Vallaud débattent de l'utilité de ce SNU. Le service militaire est mort. Vive le service national universel ? Deux mille adolescents volontaires, issus de 13 départements, se frottent depuis ce lundi aux joies du salut au drapeau, à l'apprentissage du secourisme ou de l'autodéfense, ainsi qu'à la sensibilisation aux questions de défense et d'environnement.

Deux mille adolescents volontaires issus de 13 départements étrennent les nouveaux habits d'un service « militaire » devenu « national ». Véritable évolution ou simple « esbroufe », **Gabriel Attal** et Boris Vallaud débattent de l'utilité de ce SNU. Le service militaire est mort. Vive le service national universel ? Deux mille adolescents volontaires, issus de 13 départements, se frottent depuis ce lundi aux joies du salut au drapeau, à l'apprentissage du secourisme ou de l'autodéfense, ainsi qu'à la sensibilisation aux questions de défense et d'environnement.

Ces deux semaines de « cohésion » seront suivies, pendant l'année scolaire, de deux autres semaines de volontariat ou dans un corps en uniforme. A terme, peut-être avant 2026, le SNU, devenu obligatoire, devrait concerner 800 000 jeunes de 16 ans chaque année. Gadget ? Pis-aller ? Cautère sur une jambe de bois, alors que d'année en année, d'après les sondages, une large majorité de Français regrettent la suppression du service militaire et souhaiteraient son rétablissement ?

Gabriel Attal, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education et de la Jeunesse, a pris soin de retenir un certain nombre de volontaires dans la catégorie urbains-diplômés-aisés, pour en admettre d'autres, moins favorisés, en passant par les missions locales d'insertion de territoires moins favorisés. Malgré ces précautions, le temps consacré à l'apprentissage de la vie en collectivité et à la discipline dans tous les domaines semble bien court.

Idem pour un véritable brassage social et territorial qui n'a d'effet en profondeur que dans la durée. Il faut bien plus que deux fois deux semaines pour se faire des « copains de régiment » qui demeureront, ensuite, des amis. On verra donc à l'usage. En attendant, le service national aura peut-être une vertu : celle de soulager l'école et les professeurs en leur permettant de se recentrer sur leur mission essentielle : la transmission des savoirs. « L'Obs » a recueilli les explications de **Gabriel Attal** et les critiques du député socialiste Boris Vallaud. Interviews croisées.

Gabriel Attal :

« Ils sont fiers de chanter la "Marseillaise" »

Vos détracteurs expliquent que le service national universel sera, au mieux, une joyeuse colonie de vacances, au pire, une corvée qui va enrégimenter les jeunes...

Je constate surtout l'engouement des jeunes : presque trois fois plus de candidatures que de places pour la phase pilote. Ces jeunes nous disent : « j'ai envie d'être utile à mon pays, j'ai besoin de cadres et de repères. » Ils sont fiers de sortir leur drapeau ou de chanter la « Marseillaise » lors d'un match de foot, pourquoi ne le seraient-ils pas dans le SNU ? Il y a un attachement fort aux rites de passage et aux symboles.

Le SNU n'est-il pas l'aveu d'échec d'une école qui n'assure plus le brassage social et

l'apprentissage du lien civique ?

L'école joue un rôle central dans la lutte contre les inégalités. Mais elle ne permet pas de réunir ceux qui viennent d'horizons géographiques différents car il y a aujourd'hui une forme d'assignation à résidence, de ségrégation territoriale. La suspension du service militaire était une bonne décision – l'armée se professionnalisant, il n'était plus nécessaire de former la jeunesse au maniement des armes –, mais il aurait fallu le remplacer par autre chose. C'est ce que nous faisons aujourd'hui avec le SNU.

La contrainte est-elle un bon moyen de favoriser l'engagement ?

S'engager ne peut être qu'une démarche volontaire. Mais pour le faire, encore faut-il savoir ce qu'est l'engagement ! La première étape du SNU, obligatoire, s'articule autour de deux phases : celle de la cohésion et celle des « missions d'intérêt général ». J'insiste sur ce dernier terme car elles ont vocation à faire découvrir aux jeunes appelés, au contact notamment de bénévoles et de pompiers volontaires, ce que recouvre la notion d'engagement. L'objectif est de donner aux jeunes l'envie de s'engager dans la troisième phase du SNU, volontaire cette fois.

Quinze jours en « maisonnée » suffisent-ils à assurer un véritable brassage social ?

Les personnes qui ont fait leur service militaire disent souvent que la période des classes est celle qui les a le plus marquées. Et elle ne durait qu'un mois. Ce qui compte, c'est la qualité et l'intensité du contenu.

On vous reproche de ne pas donner de budget précis...

D'après les premières évaluations, nous approcherons 1,5 milliard d'euros par an en rythme de croisière pour environ 800 000 jeunes. On ne parle que du coût, mais sans dire que c'est aussi un investissement ! Le bilan de santé permettra de repérer en amont des pathologies qui, non-traitées, coûteraient plus cher à la Sécurité sociale et le bilan d'orientation et de compétence permettra, lui, de réduire le nombre de décrocheurs, dont l'accompagnement coûte 237 000 euros. On ne peut pas d'un côté nous accuser de lancer de grands projets coûteux, et de l'autre nous reprocher d'être pragmatiques en passant par une phase pilote !

Comment les jeunes seront-ils logés ?

Les 800 000 jeunes qui effectueront le SNU chaque année le feront en décalé. Cela représente un besoin d'hébergement pour 800 à 1 000 jeunes par département, par période. C'est faisable en mobilisant les infrastructures existantes, comme les internats, des centres de tourisme social et certains bâtiments militaires. C'est le format choisi pour la phase pilote que nous lançons.

Pour rendre obligatoire le SNU, il vous faudra passer par une révision constitutionnelle. Etes-vous certain de vaincre cet obstacle ?

Il y a un débat de juristes sur ce sujet. Pour assurer la sécurité juridique de l'ensemble des composantes du SNU, il est raisonnable de prévoir une disposition dans la réforme constitutionnelle. Mais tous les jeunes font déjà de manière obligatoire une journée de défense et de citoyenneté.

Les jeunes seront-ils autorisés à porter des signes religieux lors de la phase dite de « cohésion » ?

Les signes religieux ostensibles seront, comme à l'école, interdits pour les encadrants comme pour les encadrés. Le devoir de neutralité prévaut dans ce cadre collectif particulier, fait de rencontres autour de valeurs communes. Comme dans les internats ou les hôpitaux, il y aura toutefois une salle dédiée à la pratique individuelle de son culte. Lorsque le SNU deviendra obligatoire, il nous faudra passer par un nouveau texte législatif puisque la loi de 2004 sur les signes religieux dans les écoles publiques ne s'applique pas au SNU. J'ai posé comme préalable indispensable que les cadres et les tuteurs qui interviendront dans les centres du service national soient tous formés sur ce sujet.

A l'issue de ce SNU, les jeunes pourront être mobilisés en cas de crise. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Dans le cadre de la formation dispensée lors du service national, il y aura des modules très

concrets sur les réflexes à acquérir en cas d'événements climatiques extrêmes, d'attentats terroristes, etc. Cela correspond au souhait du président de la République de parvenir à une société de la résilience et de la solidarité.

Si un événement grave se déroulait dans le voisinage de jeunes ayant fait leur SNU, ces derniers, équipés de la chasuble qui leur sera remise à la fin de leur séjour de cohésion, auraient toute latitude pour se mobiliser, comme certains l'ont déjà fait spontanément lors des inondations dans l'Aude. Je suis du reste persuadé qu'ils le feront spontanément. A condition que leurs parents soient d'accord pour les transmettre, les municipalités auront connaissance de leurs coordonnées pour entrer en contact avec eux et assurer la coordination en cas de sinistre, mais aussi pour leur proposer, par exemple, de participer à des cérémonies patriotiques.

Propos recueillis par Rémi Noyon et Timothée Vilars

Boris Vallaud, député socialiste des Landes :

« C'est de l'esbroufe ! »

Vous estimez que le service national universel est « une mauvaise réponse à de vraies questions ». Pourquoi ?

Ce projet est celui d'une génération déconnectée d'une jeunesse qu'elle ne comprend plus. Après l'attentat contre « Charlie Hebdo », l'idée a surgi qu'il était urgent de mettre cette jeunesse sous les drapeaux. Une jeunesse au mieux considérée comme égoïste, au pire comme la nouvelle « classe dangereuse ». Mais qui a failli ? La jeunesse ou la nation ? Qu'est-ce que la nation répond à cette jeunesse dont le chômage est à 20 %, parfois plus, qui naît avec une dette colossale à rembourser et à qui ses aînés transmettent un climat dérégulé et une biodiversité dégradée ? Que lui propose-t-elle comme avenir ? Ce n'est pas la jeunesse qui fait sécession et tourne le dos à la nation et qu'il faudrait « redresser ». La jeunesse, elle s'engage, il suffit de voir le succès des marches pour le climat. Elle espère de la nation qu'elle ne se résigne pas à lui offrir une vie au rabais. Je crois que le SNU inverse philosophiquement les choses.

Le SNU vise à favoriser le brassage social, à renforcer le lien civique et l'adhésion aux valeurs de la République...

Et vous pensez que ça va se régler en quinze jours ou en un mois ? Le brassage social est nécessaire à 17 ans comme à 47. A l'école comme dans le logement, deux chantiers auquel le gouvernement tourne le dos. Et les valeurs de la République, c'est le cœur de l'école républicaine. Le SNU joue sur la nostalgie du service militaire. C'est le fantasme de la « fraternité de caserne » pour tous... Ils n'y échappaient pas tous...

Vous ne croyez pas à l'idée de « creuset de la nation » ? A la nécessité du brassage social ?

J'y crois, mais ça ne se règle pas à l'esbroufe. Le creuset, c'est l'école. En 1998, Jacques Attali disait déjà que les élites étaient issues de 200 écoles maternelles. Voilà la vraie question. Le gouvernement ne s'attaque pas à la mixité scolaire. De plus, il supprime des postes d'enseignants nécessaires à la mobilisation pour les valeurs de la République lancée au lendemain des attentats. Et ce n'est pas le bilan de santé du SNU qui va pallier le manque de médecins et psychologues scolaires !

Cette « obligation » n'est-elle pas synonyme de la notion de « devoir » citoyen... Est-ce obsolète ?

Ce qui est obsolète c'est la réponse, pas la nécessité de former des citoyens conscients de leurs devoirs. Je vois une antithèse entre l'engagement, volontaire, fruit de la conscience citoyenne, et l'obligation. Quant au coût du SNU, je me dis qu'il serait plus efficace sur le plan social et civique de soutenir les colonies et le droit aux vacances, l'éducation populaire, le service civique existant ou l'Erasmus des apprentis ou même d'ouvrir le revenu universel d'activité à 18 ans. Bref, il nous faudrait une loi Léo Lagrange pour le XXI e siècle !

Un sondage Ifop réalisé en avril indique que les jeunes de 18 à 24 ans sont à 67 % favorables au SNU...

On ne gouverne pas avec des sondages, surtout quand on n'est pas assuré de pouvoir aller au bout de son projet qui nécessite une révision constitutionnelle très hypothétique.

Propos recueillis par Rémi Noyon

Timothée Vilars, Carole Barjon et Rémi Noyon